



# PHOTOGRAPHIE

## Typologie des logiciels sur le marché

Août 2009

Dans tous les domaines de connaissance, le recours à des logiciels de gestion est incontournable. Afin d'harmoniser notre langage, voici un récapitulatif des types de logiciel que vous pouvez rencontrer sur le marché :

Typologie de logiciel	Propriétés
<b>Logiciel libre</b>	Liberté de distribution (diffusion et modification des sources possibles) car le code source est disponible. Pour autant, ils peuvent être distribués à n'importe quel prix par tout un chacun.
<b>Logiciel gratuit / Graticiel (<i>freeware</i>)</b>	Logiciel mis gratuitement à disposition par son propriétaire mais qui ne peut être modifié. Ce n'est pas un logiciel libre car le code source n'est pas disponible et seul l'auteur peut l'améliorer et le publier.
<b>Partagiciel (<i>shareware</i>)</b>	Logiciel complet ou bridé utilisable gratuitement pendant une durée déterminée. Une fois la période d'essai écoulée, il convient de s'acquitter des droits de licence.
<b>Logiciel propriétaire ou logiciel privateur</b>	Logiciel qui n'est pas libre et dont l'utilisation, la redistribution ou la modification sont interdites ou exigent une autorisation spécifique.

Dans le cadre de la photothèque, nous opterons pour des logiciels gratuits (utilisation dans le respect des conditions d'utilisation déterminées par le concepteur).

Florence GRIMAULT – Stagiaire Photothèque

Terres d'Innovation

44 rue d'Alésia - 75682 PARIS Cedex 14 – 01 53 91 45 00